

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

5 CENT.
LE NUMERO

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyons.	Rhône.	Dép.
Un an. . . .	18 »	24 »	30 »
Six mois . .	9 »	12 »	15 »
Trois mois .	4 50	6 »	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRUNAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Hier un grand nombre de citoyens se sont rendus à notre appel; la salle Sanaoze était pleine. Après l'exposé des motifs de la réunion et le compte-rendu de la situation financière du *Républicain*, qui, en égard aux conditions dans lesquelles il a commencé, est très satisfaisante, son tirage s'élevait aujourd'hui à 10,000 feuilles.

L'Assemblée a décidé :

1° Que toutes les corporations ouvrières, qui se trouvaient représentées en grand nombre à cette réunion, seraient invitées à souscrire des actions du journal. Tous les citoyens qui désirent la propagation des opinions démocratiques sont également invités à faire partie de la société du *Républicain*;

2° Que les actions, de cinq francs, seraient divisées en coupons de cinquante centimes, afin d'être à la portée de toutes les bourses;

3° Que l'administration du journal serait invitée à convoquer une réunion pour le lundi 4 juin, afin de rendre compte des résultats obtenus. L'administration s'y est engagée;

4° Que dans la prochaine réunion il serait nommé une commission qui serait chargée de toutes les mesures à prendre dans l'intérêt de l'œuvre et des souscripteurs.

Lyon, 25 mai.

Ordre du jour motivé.

La grande question agitée hier, à l'Assemblée, sur le point de savoir si la France courberait humblement la tête devant les menaces de la Russie, a été reprise dans la séance que nous donnons aujourd'hui. Malgré les manœuvres inconstitutionnelles des royalistes qui, obéissant au mot d'ordre de leur digne chef de file, le ministre Falloux, se sont abstenus de prendre part au scrutin, et malgré la protestation des cinquante-deux représentants de l'opinion cosaque, dont le dépouillement du scrutin d'hier a révélé l'existence, il est certain que l'Assemblée constituante a voulu frapper d'un blâme sévère la politique anti-française de l'Elysée.

Cavaignac est venu en aide au pouvoir, qu'il espère se ménager. Et l'on a vu une fois de plus tout le mal que peuvent faire au parti démocratique ces hommes à prétendue combinaison, que l'on marquera bientôt du nom de *politiques*. La demi-mesure proposée par le général du juste-milieu républicain a divisé les voix, et le héros de Juin a eu le triste honneur d'être salué par les hommes de la droite, qui l'ont reconnu, quoi qu'en disent les aveugles, un des leurs. Dans notre liste des députés à l'Assemblée législative, nous avons mis Cavaignac parmi les *blancs*. Il vient de prouver que cette fois encore nous avions raison.

L'erreur ou l'illusion ne saurait plus être possible aujourd'hui. L'Assemblée législative ne sera pas radicalement républicaine, la majorité est définitivement acquise aux adversaires de la République démocratique et sociale.

Mais les royalistes ne doivent pas non plus se dissimuler leur position. Ils pensaient en finir d'un seul coup. Toutes les ressources de la guerre avaient été accumulées, un comité directeur, établi rue de Poitiers, correspondait avec des comités départementaux, des sommes immenses étaient à sa disposition, le gouvernement recevait ses inspirations et lui prêtait un concours efficace. Tout présageait le succès.

Les royalistes avaient compté seuls, et voilà qu'aujourd'hui il se trouve une effrayante minorité qui réclame énergiquement sa part de gouvernement et d'influence dans les affaires du pays.

Loin que la République se soit effacée dans cette guerre à outrance qu'on avait voulu lui déclarer, elle a au contraire profité de l'occasion pour élever son drapeau d'une main ferme et le planter au sommet de la montagne.

Ceux qui ont succombé dans cette lutte pacifique où les armes étaient si inégales, ce sont les gens sans couleurs, sans idées et sans but, pilotes qui gouvernent au hasard et dont toute la science consiste à louvoyer pour éviter les courants et finalement arrivent au naufrage qu'ils ont si bien mérité.

Le socialisme n'est plus une secte, une coterie, avec laquelle on peut et on doit en finir, comme disaient les royalistes; ce n'est pas non plus un parti, car un parti a des chefs, a une organisation et le socialisme n'a rien de cela.

C'est une vérité, c'est l'expression plus ou moins confuse de tous les besoins de la société européenne; c'est la solution du grand problème économique posé à l'humanité par la loi même de la création, problème auquel tous les penseurs ont travaillé, toutes les révolutions ont successivement concouru; c'est l'équation divine, dont la tâche de l'homme est de dégager l'inconnu en rejetant à leur véritable place toutes les fractions désormais inutiles, ramenées qu'elles sont à ce dilemme fameux : République ou cosaque, c'est-à-dire : Privilège ou égalité, travail ou faim.

Toute la question est là, elle ne peut plus être déplacée; il n'appartient pas aux hommes de la poser autrement; elle est arrivée par la logique des faits en suivant la loi commune des événements, et, quelque soit la douleur de l'enfantement, quand l'heure est venue, la loi de la nature s'accomplit.

On aura beau crier : A la société, à la famille, à la religion. Si la société n'est pas en rapport avec l'accomplissement des faits nécessités par l'enchaînement des idées, la société devra se transformer; si l'organisation de la famille ne répond pas aux besoins de la société, la société a le droit

et le devoir d'y pourvoir, dans les limites qui sont tracées par la nature; si la religion n'est plus en harmonie avec les découvertes de la science, c'est à la religion, qui doit tout embrasser, à se mettre d'accord avec Dieu.

Le soleil suit sa course sans s'inquiéter des aveugles.

Que la Législative médite, qu'elle sache voir, ou le flot des événements l'emportera où vont les choses inutiles.

Conspiration blanche.

(6^e article.)

Nous poursuivons notre enquête sur le complot du 17 courant; l'intérêt public nous en fait un devoir. Le général Bugeaud parle de légalité; nous en sommes partisans plus que personne, c'est pour cela que nous ne voulons pas que la justice, si sévère à l'égard des victimes qui gémissent dans les cachots, vienne expirer aux pieds des grands coupables!

Voici une lettre qui nous parvient et que nous livrons, sans commentaires, à l'appréciation des juges impartiaux :

Citoyen Rédacteur du *Républicain*,

Il est donc vrai que Bugeaud d'Istly, aussi courtis dans ses procédés que prévoyant dans ses mesures de guet-apens contre les républicains socialistes, vous poursuit encore avec son papier timbré, sous le judicieux prétexte que vous avez menti lorsque, dans vos colonnes, vous dévoilez ses manœuvres!

Vous avez jeté le cri d'alarme à l'encontre du héros de Transnonain; vous avez averti les amis de la République de se tenir en garde contre les mouchards provocateurs et d'être modérés dans la victoire du scrutin; vous avez bien fait; l'armée, autant que le Peuple, vous en tient compte.

Ah! vous en avez menti dans vos renseignements, citoyen rédacteur!

Et nous donc, nous en avons aussi menti, nous, témoins oculaires, acteurs passifs de tous les appareils lugubres dont nul ne pouvait comprendre le dénouement!

Elle a menti, cette sinistre odeur de poudre que l'on respirait à pleins poumons dans notre caserne des Bernardines!

Ils ont menti, ces sapeurs du génie qui, depuis l'ouverture de l'urne électoral, ont sué sang et eau pour élever un formidable blockaus, nouvelle espèce de bastion en bois, par les ouvertures duquel la mitraille devait porter la mort dans les rangs inoffensifs de nos frères!

Ils ont menti, les innombrables chevaux de frise transportés dans les cours de nos casernes!

Elles ont menti, ces mille meurtrières à demi percées et qu'un coup de crosse suffisait pour mettre à jour à l'heure du massacre!

Il a menti le colonel Jacqueminot, que le gouvernement vient d'honorer de la croix de commandeur, lorsque, le 17, jour choisi pour les Vêpres siciliennes, attendant le résultat du scrutin, il disait en plein rapport : « C'est aujourd'hui que chacun doit gagner ses éperons! »

Ils ont menti les deux bataillons du 6^e de ligne, l'un consigné avec l'état-major aux Bernardines, l'autre, malgré la pluie, rangé en bataille sur la place des Terreaux, avec l'injonction formelle au chirurgien de se tenir prêt à soigner les blessés, en cas d'éventualités!

Ils ont menti tous les postes doublés de la Croix-Rousse!

Il a menti lui-même, ce cher maréchal! quand il a fait lire, le 16, dans tous les corps, cet ordre fameux où il pose si bien sa théorie pratique contre l'hydre de l'émeute!

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU 26 MAI.

HIRCUS ET CURSOR

OU

LES DEUX FRÈRES.

II.

(Suite.)

Tout à coup, à la suite de deux des plus terribles, des ruines se firent là où s'élevaient deux grandes cités... le même jour, Carthage et Corinthe cessaient leur existence; celle-ci devenant l'Achaïe après avoir été prise et saccagée par le consul Mummius; l'autre, la première, défendue d'abord par ses habitants, qui, enfin désespérés, y mettent le feu eux-mêmes, se plongeant ainsi, familles, biens et demeures, dans la suprême horreur d'un incendie de dix-sept journées!

Ces secousses désastreuses firent changer d'emplacement à de bien grands nombres de personnes. Tous les survivants à ces irréremédiables catastrophes se mirent à errer d'abord, puis à chercher çà et là de nouveaux gîtes et une nouvelle patrie. Une patrie ne se retrouve pas tout de suite; mais quand la première est disparue du sol, il faut bien savoir en adopter une seconde. Petit à petit, toutes ces créatures sans asile se casèrent; mais il y eut une certaine partie de ces populations que deux ou trois causes, puissantes pour elle, rendirent plus nomades.

Mithridate, roi de Pont, avait, soit par tolérance, soit pour

Voir le *Républicain* du 25 mai.

le besoin de ses guerres, laissé faire et presque autorisé depuis quelques temps des barbares qui infestaient toutes les mers de leur atroce piraterie. Licence, libertinage effréné, et surtout facilité de s'enrichir par de fréquentes rapines, tout cela tentait les mauvaises natures, et tous les forbans futurs que la ruine de Carthage et de Corinthe rendait errants, vinrent aussitôt grossir les armées maritimes des pirates.

Qu'étaient donc ces pirates?

Exercant d'abord leur coupable industrie à l'aide de simples barques, ils s'enhardirent bientôt des succès obtenus dans leurs tentatives, et les petites barques de leurs premières excursions furent en peu de temps métamorphosées en vaisseaux de toutes les dimensions. « Ils se firent, dit un historien de la marine, des entrepôts, des ports, des places d'armes et des arsenaux. Enfin, ils parvinrent à former une espèce de république, qui avait sa discipline et ses lois. Dès-lors l'odieuse nom de pirates, dont ils continuèrent pourtant le métier, leur parut une injure, et ils se firent appeler *soldats mercenaires*. On les nommait aussi *Ciliciens*, parce que la Cilicie était, en quelque sorte, le siège de leur empire. Ils possédaient encore, dans les contrées maritimes, des îles désertes, des forts abandonnés et des rades d'un accès difficile qui leur servaient d'asiles et de retraites. Ces brigands faisaient des ravages affreux. Les campagnes qu'ils désolaient par leurs descentes restaient incultes, la navigation était interrompue et le commerce troublé. Les villes qui tiraient leur subsistance de la mer manquaient de tout; personne n'osait les attaquer, et l'on croyait le mal sans remède... »

Voilà ce que faisaient ces innombrables ravageurs.

Pendant ce même temps nous allons retrouver, dans une petite ville des côtes de l'Italie, Cursor, le vainqueur de son frère aux anciennes courses de l'hippodrome. Cursor, qui avait le cœur bon et aimait la vie tranquille, s'était marié. Il vivait paisiblement, avec sa femme, jeune et jolie et qu'il aimait beaucoup, au milieu d'un groupe d'amis que lui avaient gagnés l'aménité et l'attrait de ses relations.

A une autre époque il fut resté oisif dans sa douce aisance et

même dans son luxe; mais depuis la destruction de Carthage et de Corinthe, des besoins nouveaux s'étaient fait sentir, et le dédain que les maîtres du monde avaient témoigné pendant près de six cents ans pour le commerce, fut remplacé chez eux par la protection que donnait la République à ses négociants en mettant des flottes en mer pour assurer leurs transactions.

Cursor avait donc fait comme la plupart des Romains, et sa modeste existence était soutenue par un petit commerce qui roulait principalement sur les chevaux et quelques animaux rares. Il allait, du reste, au cœur victorieux et préconisé de Rome, de s'occuper de chevaux; il s'y connaissait, et son industrie, quoique nouvelle pour lui, n'en n'était pas moins en bonnes mains et par conséquent florissante.

Il vécut ainsi pendant quelques années.

Un jour, qu'il venait de recevoir et de rentrer plusieurs magnifiques coursiers, la petite colonie qui demeurait avec lui sur les côtes fut inquiétée. Des nouvelles peu rassurantes circulaient parmi les habitants... on craignait. Que craignait-on? Les bruits grossissaient à chaque minute. Il se disait et se répétait partout qu'on voyait poindre au loin un vaisseau de pirates. Le temps était mauvais. Le vaisseau, disait-on, avait ses voiles relevées; mais il s'avancait à toutes rames.

On eut bientôt la certitude que la nouvelle n'était que trop fondée. En effet, le vaisseau, évitant habilement les écueils, s'avança aussi près qu'il le put de la terre. Ses flancs aussitôt vomirent des bandes de pillards, que des barques avancèrent tant bien que mal jusqu'à la grève. A peine ces soldats du vol se donnèrent-ils le temps d'aborder. Sautant sur le sable que les dernières lames baignaient encore, ils se précipitèrent comme un torrent par toutes les ouvertures, par tous les sentiers que les rochers purent leur présenter. En un clin d'œil la petite ville fut envahie, et la terreur y devint un moment si grande, que les habitants surpris ne savaient auquel ils devaient le plus tôt songer : ou à la défense, ou à la fuite.

F. FERTIAULT.

(La suite à demain)

Je mens aussi, citoyen rédacteur, en vous donnant les détails que j'ai puisés dans mes observations personnelles; mais quoique je ne sois qu'un humble troubadour, dont l'existence s'écoule entre l'initiative de la gamelle et du lit de camp, j'espère que vous ne récuseriez pas mon témoignage, c'est le témoignage d'un honnête homme!

Car je n'ai qu'une maxime: « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. »

Qu'un cri de ralliement:

Vive la République démocratique et sociale!

Un soldat de l'armée des Alpes.

Nouvelles de nos frères des bagnes et des pontons.

Nous extrayons d'une lettre qui nous est communiquée le passage suivant:

« Mon cher ami, si, comme je l'ai lu dans votre dernière lettre, vous avez eu à déplorer la perte de votre jeune frère, de mon côté je crains bien que la fatalité ne me réserve le même sort à l'égard du mien. Il est toujours sur les pontons de Brest; seulement, lui qui étant libre avait une santé robuste, se trouve aujourd'hui malade. »

« Des souffrances qui vous sont inconnues et qu'ils endurent tous, les minent lentement et graduellement. Bref, avant peu on ne trouvera plus de prisonniers, ce sera des cadavres; les pontons seront transformés en un véritable charnier. »

« J'ai sous les yeux une lettre d'un ami qui se trouve captif à Cherbourg; il me dit: « Depuis le 15 avril, douze de nos malheureux compagnons sont morts à la suite des atroces souffrances que nous « endurons; sur 450, nous sommes encore 40 de gravement malades; « la santé de la totalité des prisonniers s'aggrave et s'étiole de jour en « jour. »

« Vous voyez, mon ami, combien ces malheureux sont maltraités. Mon frère est sérieusement malade; j'ai reçu une lettre de lui ce matin où il me dit qu'il est atteint du choléra. »

Correspondance spéciale.

Paris, 23 mai 1849.

Nous entrons dans une nouvelle phase de la révolution: les élections générales qui viennent d'avoir lieu ont prouvé qu'en France l'on n'insultait pas impunément aux sentiments nationaux et aux vrais intérêts du peuple.

Ce retour de la population vers la liberté, cette aspiration vers le progrès pacifique dans nos institutions auraient dû, il me semble, raffermir la confiance et être une gage de sécurité contre l'agitation de la rue. Telle était, en effet, le résultat du scrutin ouvert sur tous les points de la France nouvelle.

Mais dans certaines régions, il n'en a pas été ainsi; une panique vraie ou simulée s'est emparée des esprits; et, à l'heure qu'il est, une baisse considérable s'est produite sur les fonds publics, ce qui, joint à l'émigration des riches et au retrait des capitaux engagés dans les transactions commerciales, aura pour effet certain de faire cesser le travail, et de jeter sur le pavé des masses considérables d'ouvriers.

Et tout cela, parce que les départements, voulant consolider la République, ont choisi pour cette œuvre des hommes sûrs et dévoués au maintien des institutions démocratiques.

Je sais bien qu'il y a eu un grand mécompte; l'on s'attendait à des élections royalistes; et, en prévision de ce résultat, les rôles de chacun étaient déjà disposés. Thiers, Molé, Bugeaud, de Broglie étaient les hommes à qui les destinées de la patrie allaient être de nouveau confiées. (Il paraît même que Louis Bonaparte n'y a pas tout-à-fait renoncé.) Conseillers de la royauté tombée qu'ils ont conduit dans l'abîme, ils s'approprièrent à faire revivre les abus et les privilèges à l'ombre desquels ils ont gouverné la France.

Par la séparation et par cela même, par l'hostilité des principes de liberté et d'autorité, ils préparaient à notre pays des luttes nouvelles et sanglantes.

Le peuple ne l'a pas voulu; dans un avertissement solennel, il a tracé au pouvoir et sa ligne de conduite, et les devoirs que les circonstances nouvelles lui imposent. A lui maintenant de profiter de cet avertissement et de prendre l'initiative des mesures que commandent les besoins des populations, et surtout mettre la France et la liberté à l'abri des insultes des rois de l'Europe.

Je ne sais ce que fera le gouvernement, je ne crois pas à la folie des hommes. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en face du mouvement qui s'est produit au sein de la population, une fraction de la société rêve et travaille à l'envahissement du sol français, à l'asservissement de la patrie.

Quant à nous, nous ne redoutons pas cette dernière épreuve de la civilisation contre la barbarie, du droit contre la force, de la liberté contre le despotisme, du progrès contre le retour aux croyances du passé. Au lieu de craindre, nous appellerions même de nos vœux, une telle guerre, certains d'avance du succès; car il faut être aveugle pour croire que la France resterait indifférente au pillage, à l'incendie et au massacre, elle se lèverait comme un seul homme, non seulement pour vaincre les ennemis, mais pour châtier les traîtres qui les auraient appelés.

UN REPRÉSENTANT.

Esprit de l'armée des Alpes.

Nous recevons d'un cuirassier de l'armée des Alpes un article que nous regrettons de ne pouvoir mettre en entier. Cet article intitulé: *Opinion d'un soldat sur l'élection du 10 décembre et sur le pouvoir exécutif qui en est sorti*, établit l'historique des événements qui ont amené Louis Bonaparte à la présidence; l'erreur des populations aveuglées par le souvenir d'un nom illustre; la marche rapide de Louis Bonaparte à la tête de la sainte-alliance des rois, se soutenant entre les corrompus, les traîtres et les jésuites, déchirant quand il lui plaît un article de la Constitution; puis, digne émule de Ferdinand Bombardier, se faisant soldat du pape, il courbe la tête sous le goupillon pendant que le drapeau français est traîné dans la boue par la soldatesque autrichienne. Après quelques comparaisons très lucides entre Louis Bonaparte et Guizot, l'auteur termine ainsi:

« Je vous le demande à tous, ouvriers et soldats, qui de « nous ne serait pas indigné à la vue de tant d'infamie? « Qui de nous, n'aurait pas protesté au moins, par le vote « contre la violation de nos droits? En un mot, en voyant

« tant de maux répandus sur notre pauvre humanité, qui « de nous ne désirerait ardemment le triomphe complet et « radical du socialisme, de cette religion de bien-être et « d'amour qui va bientôt de son feu régénérateur illuminer « le monde, et apporter la paix et la fraternité parmi les « hommes. »

« Tremblez, misérables jésuites! êtres vils, sans pudeur « et sans foi!... Le Peuple et même l'armée sur laquelle « vous comptiez, connaissent aujourd'hui votre prétendu ci- « visme. Ils ont découvert vos mensonges et votre perfidie; « car, forts de la sainteté de leur cause, ils nous assignent « au tribunal suprême de l'Assemblée législative, et là, dans « quelques jours à peine, une voix vous criera du haut de la « tribune nationale: « Assez de mensonges! assez de tra- « hison! Lorsqu'un commis est infidèle, il est jeté à la « porte. »

Croix-Rousse, le 23 mai 1849.

Citoyen Rédacteur,

Veuillez, si cela vous est possible, accueillir dans les colonnes de votre journal les quelques mots qui suivent:

Un nommé D. H. J., puisqu'il a eu la poltronerie de cacher son nom, a jeté une ordure de plus dans la fosse du Salut Public le 24 courant. Cette ordure consistait en une poignée de boue qu'il dit avoir ramassée au beau milieu du banquet de famille à la Croix-Rousse. Il en a été quitte pour se salir les mains et souiller encore plus les colonnes d'un journal blanc.

Sans relater la lettre de ce D. H. J. (chef ouvrier), voici dans le fond ce qu'elle contient: « 1° Les pères et mères de famille préfèrent laisser « éternellement croupir leurs fils et leurs filles dans la saleté pour les « mener au banquet; 2° les orateurs du banquet de famille ont été « soudoyés; 3° le langage immonde des imposteurs socialistes a, pendant « une demi-journée, corrompu une partie intéressante de la Croix- « Rousse. »

Je ne veux rien répondre à ce chef ouvrier, ce serait donner de l'importance à son incognito. Mais, qu'il sorte de derrière son mur et qu'il ait donc le courage de nous insulter tous bien en face. Quand on est ami de l'ouvrier, on ne doit pas craindre d'en défendre les intérêts ouvertement. Allons, chef ouvrier, si propre, si fort, si robuste, remplissez vos initiales et je répondrai à votre lettre; j'aime bien voir mon homme en face. Je vous attends, ne soyez plus si poltron: les socialistes parlent à tout le monde et ne mangent personne.

A vous, citoyen Rédacteur, Salut et fraternité.

PLATON, vorace.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE FRANCFORT DU RÉPUBLICAIN. Du 19 mai 1849.

Citoyen,

L'aspect de notre pauvre Allemagne est fort triste, nous sommes trahis et vendus aux princes et à leurs coteries.

Ici nous sommes tous hors la loi, la troupe prussienne et autrichienne insulte les citoyens, les bat, use de ses armes à la moindre cause, pour amener en cas d'un simulacre de résistance, l'état de siège de notre ville.

L'assemblée nationale est sans vigueur morale, on n'attend qu'une occasion pour la chasser à la force des bayonnettes, et pour arrêter et incarcérer les membres de la gauche.

Le ministère français va main en main avec nos réactionnaires, il les aide à escamoter notre jeune liberté. Voilà donc l'organe de votre grande nation! Ah! combien vous êtes tombés aux yeux de vos voisins droits et loyaux!

Les sauveurs de l'Allemagne ne doivent plus se chercher qu'en Hongrie. Si ce peuple vaillant était battu par les Russes, ce que personne ne suppose encore, alors la prophétie de l'Empereur Napoléon serait accomplie, on attend ici avec anxiété le résultat des élections en France, qui influenceront beaucoup sur notre position en général. Les événements les plus grandioses sont à la porte. S'il arrive un grand coup je vous en ferai part.

Du 22 mai 1849.

L'organisation de la révolution en Bade et dans la Bavière rhénane va admirablement. Ces deux pays se sont fusionnés et le gouvernement provisoire militaire siège à Carlsruhe. Tous les droits de péage et de douane sont abolis entre la Bade et la Bavière, et les habitants sont à considérer comme étant du même pays.

Ces deux provinces ont mis jusqu'à aujourd'hui 100,000 hommes sur pied, tant militaires que corps francs, pour attendre le choc qui ne tardera pas de venir du côté prussien.

J. S.

Une lettre particulière datée de Francfort, du 21 mai, dit « que les Hongrois ont remporté une nouvelle victoire sur les Russes. » Les détails manquent.

L'Allemagne révolutionnée par l'armée.

Le mouvement révolutionnaire en Allemagne prend un caractère décidé. Les soldats fraternisent avec le Peuple; ils chassent à coups de fusils leurs officiers et leurs généraux.

C'est là le véritable commencement de la révolution allemande.

La puissance des rois et des princes ne s'appuyait que sur l'armée régulière, commandée par les aristocrates; les armées régulières de l'Allemagne n'étaient que des matières inertes livrées à l'exploitation des spéculateurs aristocrates.

On servait dans l'armée pour avoir de l'avancement et de l'argent. Aussi, tous les états-majors et tous les corps d'officiers prussiens, autrichiens, Wurtembergeois, et bavois sont-ils contre-révolutionnaires par intérêt et par habitude.

Le Peuple d'Allemagne ne pouvait rien faire tant qu'il avait contre lui l'armée régulière, et l'armée, à son tour, ne pouvait se rapprocher du Peuple, à moins de briser l'obstacle aristocratique qui l'en séparait. Les généraux et les officiers, comtes, barons, etc., une fois chassés des rangs de l'armée, le soldat ne tardera pas à fraterniser avec le paysan.

Ce grand mouvement s'opère déjà; l'armée du duché de

Bade s'est déjà débarrassée de ses commandants et de ses états-majors. Deux simples sergents sont appelés au commandement de l'armée allemande, la première qui soit réellement révolutionnaire.

Le courage des soldats ranimera celui des représentants de la diète de Francfort. En effet, il ne leur restera qu'à imiter les soldats.

Le parti national forme maintenant un tout homogène et compacte. C'est le moment de se décider.

(Tribunes des Peuples.)

Guerre sociale.

La guerre sociale a pris feu en Allemagne, en dix capitales à la fois. La guerre sociale n'est pas de celles qui se répriment avec des canons et des assassinats juridiques. Que les adorateurs des faux dieux déchirent donc leurs vêtements et s'aspergent de cendres en guise de désespoir, car les jours de l'abomination de la désolation sont venus.

L'Allemagne n'a pas dormi pendant ces soixante ans, comme nous l'en avons si souvent accusée. Pendant que la France démollissait avec la hache les institutions du passé, l'Allemagne les attaquait avec la raison pure, une arme dont les coups sont plus lents, mais non moins redoutables.

L'Allemagne est de tempérament moins sanguin que la France. Elle n'agit pas d'instincts et de fougue, comme la France; elle a plus besoin de méditer ses plans et de se rendre compte de ses actes. L'Allemagne ne comprend que les révolutions sérieuses; elle ne se soulèvera jamais, comme la France, pour avoir le National à la place des Débats, ou les contributions indirectes à la place des droits réunis.

L'Allemagne ne s'est encore révoltée que deux fois dans l'histoire: la première fois contre la noblesse, la seconde fois contre Rome.

Faire restituer au peuple allemand les terres dont l'a spolié le noble; affranchir la pensée du joug de la superstition, tel a été de tout temps le double but, le but fixe et déterminé de la révolution allemande. Les discussions oiseuses sur les questions de forme gouvernementale n'ont jamais tenu beaucoup de place dans la pensée des révolutionnaires de l'autre côté du Rhin. Ils visent plus haut qu'aux trônes, ils visent au privilège de vol et de fainéantise, assis sur la propriété usurpée, dont le monarchisme n'est que le symbole. Ces rêveurs pacifiques de la brumeuse Germanie, qui s'appellent Kant ou Hegel, sont les plus terribles démolisseurs qu'ait illuminés l'esprit saint.

Si l'Allemagne d'aujourd'hui est de vingt ans en arrière sur la France, quant aux institutions politiques, elle est de vingt ans en avant, quant au radicalisme des réformes à accomplir.

(Travail Affranchi.)

On parle aujourd'hui d'un nouvel accès de folie du héros de Strasbourg. Il paraît que les hôtes de l'Elysée auraient décidé entre le gin et le Porto que le moment est opportun de le faire nommer consul à vie. Le grand Dupin a été consulté sur la question de suspendre l'Assemblée nationale. L'illustre jurisconsulte a été d'avis d'attendre que le vote du pays fût complet, afin de sauver au moins les apparences constitutionnelles.

De son côté, Persigny a fait appeler Bugeaud, auquel on assignerait le rôle du général Monck.

Par malheur, Barrot, qu'on n'a pas jugé à propos de consulter, ayant appris toutes ces basses menées, s'en est fâché tout rouge, et n'a pu s'empêcher de s'en ouvrir à Lamoricière, qui a répandu cette nouvelle dans la chambre.

On comprend par ces arrangements pourquoi l'empereur Nicolas consent à reconnaître la République française. — Il désarme la France dans cette grande lutte de la Hongrie et de l'Allemagne contre le despotisme du Nord, en même temps qu'il s'assure qu'on lui livrera la France pour son vassal l'empereur Napoléon.

Elections générales.

(Suite.)

HAUTES ALPES.

Rouges: Faure, Chais, Allier.

CALVADOS.

Blancs: Deslongrais, Douesnel, Thomine, Cordier, Paulmier, Rocher, d'Houdetot, de Chaulieu, de Neuville, de Caulincourt.

LOIR-ET-CHER.

Rouges: Germ. Sarrut, Canagrel.

Blancs: Salvat, Benier, L. Gerard.

MARNE.

Blancs: Léon Faucher, J. Bertrand, Aubertin, Lannes de Montbello, Tiriet, Carteret, Souillé, Thierlot.

MEUSE.

Blancs: Etienne, Gillon, Salmon, Oudinot, Chadenet, Simonot-Raulin.

BASSES-PYRENNÉES.

Blancs: Laussat, Crousilhes, Dariste, Etcheverry, Manescau, Chagaray, Larraurere, Resseguier, Vergeron, Chabo.

TARNE-ET-GARONNE.

Blancs: Janvier, Cazalès, Tournier.

Rouges: Delbrel, Detours.

YONNE.

Blancs: Larabit, Lecomte, Raudot, Bertrand, Frémy, Robert, Savatier, Laroche, Roussel.

LOZERE.

Blancs: Renouard, Jaffard, Roussel.

Nota. Il nous manque encore trois départements et les colonies.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Paris, 25 mai 1849.

Le comité électoral démocratique socialiste s'est dissous, comme c'était son devoir, puisque sa tâche était finie avec l'élection du 13 mai. Il a compris que, si par suite d'option ou de démission, des réélections devenaient nécessaires à Paris, il fallait consulter à nouveau les assemblées primaires. L'élection du 13 mai a ouvert un nouvel horizon au parti

démocratique socialiste ; c'est donc aux sources vives du suffrage universel qu'il faut s'adresser pour obtenir un comité électoral qui représente l'opinion dans tout ce qu'elle a d'actuel.

Partie officielle extraite du *Moniteur*.

Loi relative à la fixation générale du budget des recettes et des dépenses de l'exercice 1849.

Au nom du Peuple Français : L'Assemblée nationale a adopté et le président de l'Assemblée promulgue la loi dont la teneur suit :

Titre 1er. Budget général.

Art. 1er. Des crédits sont ouverts jusqu'à concurrence d'un milliard cinq cent soixante-douze millions, cinq cent soixante-onze mille soixante-neuf francs (1,572,571,069), pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1849.

Art. 2. Continuera d'être faite pour 1849 au profit de l'Etat, des départements, des communes, des établissements publics et des communautés d'habitants dûment autorisées, la perception conformément aux lois existantes des divers droits produits et revenus énoncés au tableau B.

Art. 3. A partir du 1er janvier 1850 l'impôt sur les boissons est aboli.

D'ici à cette époque il sera présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi pour le remplacement de cet impôt.

Art 4. Les voies et moyens ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1849, y compris les contributions indirectes autorisées par le décret du 9 septembre dernier, demeurent évalués à la somme d'un milliard, quatre cent onze millions, sept cent trente-deux mille sept francs (1,411,732,007).

Art. 5. L'insuffisance de ressources résultant des dépenses fixées par l'article 1er à 1,572,571,069. Et des voies et moyens évalués à 1,411,732,007.

Demeurera provisoirement à la charge de la dette flottante du trésor, cent soixante millions, huit cent trente-neuf mille, soixante-deux francs, id. 160,839,062.

(Suivent trois autres titres, comprenant les services spéciaux, les dispositions particulières et les dispositions générales.)

Délibéré en séance publique à Paris, le 19 mai 1849.

Bourse du 23 mai 1849.

Le bruit court, et il paraît fondé, que les Hongrois ont battu les Russes, qui auraient été forcés de rentrer dans Cracovie.

Les discussions orageuses de l'Assemblée préoccupent les spéculateurs.

Le 5 pour 100 laissé à 81 75 ouvre à 79 75, arrive au plus haut à 81 et ferme à 80 25, après avoir coté 78 50. C'est de la hausse pour la journée, et une bonne bourse ; mais ce cours offre néanmoins 50 c. de baisse sur hier.

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance du 22 mai.

Le cit. Cavaignac repousse l'ordre du jour proposé par le cit. Joly comme proclamant la solidarité de la République française avec la République romaine.

Le cit. Joly consent à retirer de son ordre du jour les mots : *La République romaine*.

Le cit. Cavaignac veut changer la rédaction de l'ordre du jour. Sur l'invitation de l'Assemblée, il en prépare un autre digne du jésuite Falloux.

Le cit. Ledru-Rollin combat énergiquement ces tendances réactionnaires et l'opinion que vient d'émettre Odilon Barrot sur ce que l'Assemblée ne doit pas engager une politique qu'elle n'aura peut-être pas personnellement à diriger.

Le cit. Ledru-Rollin rappelle les termes du manifeste de l'empereur Nicolas, et il s'écrie : « Oui, c'est la guerre ; on nous la déclare ; il nous faut donc ou nous défendre ou subir la honte ! Et que dites-vous pour « vous opposer à l'ordre du jour ? vous dites : Cette Assemblée est ex-pirante ; elle ne pourra passer les conséquences de la politique qu'elle aura posée. »

Le cit. Ledru-Rollin fait ensuite observer que l'Assemblée n'a pas à s'enquérir sur ce que feront ses successeurs. Ce qui lui a été imposé par le Peuple, c'était le devoir de conserver son honneur.

Il met plus loin en parallèle le manifeste de Brunswick avec celui de Nicolas, la position de 1792 et celle de 1849, et termine en disant : « Pour étouffer la guerre civile à l'intérieur, répondy dignement aux « despotes du Nord. »

Le reste de la séance se passe à voter pour ou contre l'ordre du jour pur et simple proposé par O. Barrot.

La droite vote avec peine ; le parti de l'abstention était pris sans doute. Les factions s'agitent dans les couloirs, des interpellations ont lieu de tous côtés, l'Assemblée adopte la proposition du citoyen Goudchaud :

« Si à sept heures le scrutin n'est pas terminé l'Assemblée se déclare en permanence. »

A sept heures le scrutin est fermé. En voici le résultat :

Nombre des votants	512
Majorité absolue	257
Pour l'ordre du jour pur et simple	53
Contre	459

L'ordre du jour pur et simple est rejeté, c'est-à-dire que l'Assemblée accepte la discussion sur l'ordre du jour du citoyen Joly et du citoyen Cavaignac.

La séance est levée à sept heures et quart.

Séance du 23 mai. — PRÉSIDENCE DU CIT. MARRAST.

L'ordre du jour appelle la discussion des affaires d'Italie et de Hongrie.

L'Assemblée est en présence de trois ordres du jour.

Celui du cit. Joly est ainsi conçu :

« L'Assemblée nationale,

« Considérant le manifeste de l'empereur de Russie et les traités intervenus entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, comme attentatoires aux principes de droit proclamés par la Révolution française, et consacrés par l'ordre du 21 mai 1848 ;

« Protestant au nom du Peuple français contre cette nouvelle coalition qui menace la liberté de l'Europe ;

« Invitant le gouvernement à prendre immédiatement les mesures les plus énergiques pour faire respecter le principe de l'indépendance et de la nationalité des Peuples,

« Passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour présenté par le général Cavaignac est ainsi conçu : « L'Assemblée nationale appelle la sérieuse attention du gouvernement sur les événements et les mouvements des troupes qui s'accomplissent en Europe ; et, préoccupée du danger de cette situation, tant pour l'avenir de la liberté que pour les intérêts intérieurs et extérieurs de la République, elle recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour les protéger efficacement. »

Et passe à l'ordre du jour.

Le cit. Francisque Rouvet, de son côté, propose la rédaction suivante :

« Considérant que le récent manifeste de l'empereur de Russie peut être considéré comme une menace faite aux libertés démocratiques de l'Europe occidentale, l'Assemblée nationale rappelle aux Peuples sa déclaration du 24 mai, et invite le pouvoir exécutif à pourvoir sans délai à ce que la parole de la France soit enfin une vérité. »

Une quatrième proposition est faite par le cit. Bastide et Hauven, qui modifie aussi l'ordre du jour proposé par le cit. Joly ; elle est ainsi conçue :

« L'Assemblée nationale,

« Considérant que le principe de l'indépendance des nations de l'Europe, et la sécurité même de la France, sont menacés par les manifestes et les mouvements de troupes des puissances étrangères,

« Invite le pouvoir exécutif à prendre immédiatement les mesures les plus énergiques pour faire respecter l'honneur et les intérêts de la République, en même temps que l'indépendance et la nationalité des Peuples, et passe à l'ordre du jour. »

Enfin, le cit. Ranciot a présenté la rédaction suivante :

« Attendu que les ordres du jour motivés renferment, non pas un simple avis sur les actes du ministère, mais une résolution prescrivant des mesures graves et pouvant entraîner la guerre ;

« Vu les art. 41, 42 de la Constitution, et l'art. 5 du règlement de l'Assemblée nationale,

« Le soussigné propose de renvoyer les ordres du jour présentés à l'examen des bureaux. »

A gauche : La question préalable ! C'est un escamotage !

La question préalable est adoptée à une très grande majorité.

Le cit. Joly demande la priorité pour l'ordre du jour qu'il a proposé, attendu que c'est celui qui s'écarter le plus de l'ordre pur et simple réclamé par le gouvernement.

LE CIT. PRÉSIDENT. Je consulte l'Assemblée pour savoir si elle entend donner la priorité à l'ordre du jour présenté par le général Cavaignac. (Bruitantes réclamations à gauche. — Ce n'est pas cela ! ce n'est pas cela ! — La droite applaudit et vote en masse pour cette priorité. — Le gauche, incertain, ne se lève qu'en partie. — Longue agitation.)

A GAUCHE. C'est un escamotage !

LE CIT. FLOCON. Nous sommes en présence de deux rédactions différentes, qui expriment la même pensée. Nous eussions préféré la rédaction des citoyens Bastide et Joly, parce qu'elle est plus énergique. L'Assemblée ayant prononcé, nous nous rallions à l'amendement du cit. Cavaignac, en y joignant quelques mots :

« L'Assemblée nationale, considérant que le principe d'indépendance des Peuples et la sécurité de la République française sont menacés par les manifestes et les mouvements des troupes (interruptions à droite), appelle la sérieuse attention du gouvernement sur les événements... »

Le reste comme dans l'amendement du général Cavaignac.

LE CIT. BASTIDE. Comme il importe que l'ordre du jour réunisse la plus grande majorité possible, le cit. et moi nous nous rallions à l'amendement du général Cavaignac avec l'addition de cette phrase... et pour sauvegarder l'indépendance des Peuples. (Appuyé ! appuyé !)

LE CIT. GUSTAVE DE BEAUMONT. Le cit. Flocon disait tout à l'heure qu'il faut avant tout nous entendre. Eh bien, j'en appelle ici à l'Assemblée. Hier, il y a eu un moment où l'Assemblée était divisée en deux partis ; comment se fait-il que l'Assemblée semble être unanime aujourd'hui ?

Il y a évidemment ici un malentendu. Il y a d'un côté ceux qui veulent répondre à un défi par une déclaration de guerre, et ceux qui croient encore que la guerre peut être évitée.

LE CIT. CAVAIGNAC. Je maintiens ma rédaction primitive, parce que je repousse toute intention de guerre. (Vive approbation à gauche.) La clôture de la discussion est prononcée.

LE CIT. PRÉSIDENT. Je mets aux voix la rédaction du cit. Cavaignac sous la réserve de l'amendement des cit. Joly et Bastide. (Réclamations.)

LE CIT. FLOCON. L'amendement des cit. Joly et Bastide introduit dans l'ordre du jour un principe nouveau ; c'est cet amendement qui doit être mis d'abord aux voix. S'il est rejeté, l'amendement du citoyen Cavaignac restera tout entier. Il y aura ensuite un vote d'ensemble sur les deux parties de l'ordre du jour. (Violentes réclamations à droite.)

LE CIT. PRÉSIDENT. L'amendement est en réalité un article additionnel. On peut toujours voter la rédaction primitive. On votera ensuite pour l'amendement, puis il y aura un vote d'ensemble. Je consulte l'Assemblée sur la rédaction de M. Cavaignac.

Cette rédaction est votée à l'unanimité, moins les ministres.

LE CIT. PRÉSIDENT. Le scrutin de division étant demandé sur la seconde partie de l'ordre du jour (amendement des cit. Joly et Bastide), il va y être procédé.

Le vote par division a lieu à la tribune.

Les voix se répartissent ainsi :

Nombre des votants	615
Majorité absolue	308
Pour l'amendement	269
Contre	346

La seconde partie de l'ordre du jour n'est pas adoptée.

Il est procédé à un deuxième scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour.

Nombre des votants	620
Majorité absolue	311
Pour	446
Contre	184

L'ordre du jour du général Cavaignac est adopté.

Pendant le scrutin de division pour le vote de l'ensemble ou du moins pour la proposition seule du général Cavaignac (il ne reste plus que cette proposition), des groupes nombreux se forment au pied de la tribune, il est question probablement des affaires d'Italie. Le citoyen O. Barrot est entouré à son banc d'une foule empressée, le citoyen Sarrans jeune en fait partie. Plusieurs des orateurs qui avaient voté pour la proposition Cavaignac se prononcent ouvertement contre l'ensemble de l'ordre du jour dépouillé de la deuxième partie, œuvre des citoyens Joly et Bastide. Au nombre de ces votants, on remarque Ledru-Rollin, Frichon, Ducoux, général Courtais, Joly.

La séance continue.

Chronique locale.

Le citoyen Bonnet, dont nous avons annoncé la disparition, a été retrouvé à la Mouche, dans un des bras du Rhône. Il a reçu plusieurs contusions qui paraissent avoir été occasionnées par des coups de massettes semblables à celles de la société des amis de l'ordre. Le crâne est brisé.

Petite histoire édifiante. — Un commissaire de police de la Guillotière, remercié en février 1848 pour son incontestable dévouement à la monarchie déchue, revint sur l'eau quelques jours après l'installation du nouveau maire (création Faucher-Falloux). Le zèle de ce commissaire monarchico-jésuite prit des proportions extraordinaires, aussi les affiches du comité central démocratique eurent-elles à subir

mille fois les ongles de ce vandale démocrativore, tandis que la bénigne dépêche du ministre de l'intérieur eut par ses soins, les honneurs du triomphe jusqu'à dans les basses-cours où pouvaient arriver quelques reflets du soleil. Après avoir travaillé ainsi, ce commissaire s'est tenu à lui-même à peu près ce langage :

« Ouf ! que de peines ont ces pauvres commissaires de police !... c'est à n'y plus tenir. Vraiment, si je savais que les contribuables ne fussent pas reconnaissants de mes services, j'envverrais le métier au diable, et je me ferais mou-chard dans une autre localité. Mais voyons, le proverbe dit : *Toute peine mérite salaire* ; or, j'ai double peine, donc je dois être payé doublement ; or, si je n'ai rien fait pendant un an, ce n'est pas ma faute, mais bien celle de la *populace* qui m'a fait mon paquet, donc, je dois être payé de tous le temps que j'ai été sans place. Donc.... donc.... enfin je veux de l'argent, et voilà tout !... Je vais de ce pas en demander au conseil municipal ; il n'est pas fait pour en refuser aux gardiens de l'ordre. »

Cela fut dit et cela fut fait. Le maire de la Guillotière, dans une séance du conseil municipal, mit à l'ordre du jour la demande de M. RASCALON. Mais ces malheureux conseillers rouges, indociles à la voix de leur président, ingrats envers M. Rascalon, eurent la cruauté, la barbarie, de repousser avec mépris une pareille demande. C'est affreux ! mais si j'étais à la place du commissaire de police, je ferais loin de cette Guillotière marâtre, et j'attendrais pour y revenir, l'arrivée des cosaques !

Hier, des bruits inquiétants circulaient dans notre ville au sujet du licenciement brutal de la garde nationale de Chalons-sur-Saône. On annonçait une collision imminente entre les gardes nationaux et les troupes envoyées de tous les points sur cette ville. L'autorité, disait-on, voulait profiter de cette occasion pour compromettre les soldats. Nous avons été aux informations, et, si les rapports que l'on nous a fait sont exacts, nous pouvons rassurer nos concitoyens, car, jusqu'aujourd'hui, la tranquillité était aussi grande dans les rues de Chalons que le mécontentement était vif dans les cœurs de ses habitants.

On nous assure que M. le colonel du 9e dragon est mandé à Paris.

Le Comité de l'ASSOCIATION DES ARTISTES organise pour les premiers jours de juin sa seconde fête. Le jardin d'hiver est appelé à accueillir cette fête splendide de toute la magie qu'il recèle dans son sein. Torrents de lumières lancés par des lustres d'or et de cristaux ! fleurs lumineuses ! serres et pourtours du jardin éclairés à giorno ! enfin l'ombre ne saura plus ou se cacher !... Riche et immense tapis dans l'intérieur de la salle ; illuminations par le fameux BIED, feu d'artifice de RUGGIERI, feux de couleur se reflétant dans l'eau ! Musique fraîche et nouvelle, quadrilles enlevants, walses entraînantes, polkas électriques, et le tout exécuté par 150 musiciens sous la magique baguette de STRAUSS.

HUIT CENTS lots provenant de travaux d'artistes seront distribués par la voie du sort.

Le programme de cette fête sera publié incessamment.

L'exposition des lots a lieu rue Centrale, 22, à partir du 23 mars.

Le 10 mai 1849, à quatre heures du soir, le cadavre d'un inconnu a été trouvé sur les bords du Rhône, à Grigny.

Ce cadavre a du séjourner dans l'eau une dizaine de jours environ : la mort paraît n'être due qu'à l'asphyxie par submersion, nuls coups, nules blessures, ni traces de violence n'apparaissent sur le corps.

Ses traits sont tellement décomposés, que c'est à peine si l'on peut découvrir l'âge approximatif de cet inconnu, qui paraît être âgé d'une soixantaine d'années.

La barbe est blanche ainsi que les cheveux très rares qui entourent une tête très chauve.

Veste et pantalon de la même étoffe : drap bleu-foncé ;

Gilet fond rouge ;

Des guêtres en peau et de gros souliers ;

Chemise en coton blanc.

Il n'a été trouvé sur lui aucun papier qui puisse faire découvrir le nom de cet individu.

Les personnes qui pourraient donner des renseignements sont priées de les fournir au bureau de la police centrale de Lyon.

Le 24 avril dernier, à dix heures du matin, il a été retiré du Rhône, rive gauche en aval du pont Napoléon, territoire de la Guillotière, le cadavre d'une femme inconnue jusqu'à ce jour.

Ce cadavre qui ne présente aucune trace de violence, paraît avoir séjourné peu de temps dans l'eau.

Signalement :

Taille d'un mètre 45 centimètres ; âge, 55 ans environ ; Cheveux et sourcils châtains-grisonnants ; yeux gris-roux ; Front ordinaire, nez gros, bouche moyenne, menton rond ;

Visage ovale, teint brun ; plusieurs cicatrices : une au milieu du front, une au-dessous de l'œil gauche, une sous le menton.

Robe d'indienne brune rayée, petits carreaux et fleurs ;

Mouchoir de laine noire ;

Bonnet rond, bleu en coton ;

Tablier en coton fond bleu à petits carreaux ;

Bas de coton gris et bleus ;

Souliers-escarpins, lacés, garnis de clous sous les semelles ;

Caleçon de coton blanc tricoté ;

Mouchoir de poche en coton fond bleu à petits carreaux ;

Une bague en cuivre au doigt *medium* de la main gauche.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements pour arriver à découvrir le nom de cette inconnue, sont priées de les adresser au bureau de la police centrale de la ville de Lyon.

Nouvelles étrangères.

Italie.

ROME, 15 mai. Nous lisons dans le *Moniteur* :

Ce matin est arrivé à Rome revenant de Paris, le citoyen Michela

Accursi, représentant du Peuple. Et également arrivé le citoyen Lesseps, envoyé extraordinaire de la République française, pour éclaircir les faits jusqu'ici dénaturés par les calomnies du parti jésuitique qui n'est pas moins hostile à la République française qu'à la nôtre.

En conséquence le général Oudinot qui se préparait à une nouvelle attaque, rappelle ses troupes et abandonne les positions qu'il occupait hier. Gloire à Dieu qui nous envoie un rayon de lumière au milieu de ces épaisses ténèbres. Gloire à Dieu, nous n'aurons plus à combattre que nos véritables ennemis, l'Autrichien et le Bourbon.

Correspondance particulière de l'Opinion, 16 mai. — Nous avons ici le citoyen Lesseps. On fait l'éloge de son caractère. Dieu veuille qu'on ne se trompe pas. Quant à nous, nous confiant avant tout en nos propres forces, nous continuons avec ardeur nos préparatifs.

Aujourd'hui nous sommes en paix. La première entrevue des triumvirs avec le chargé d'affaire de la France, nous fait concevoir beaucoup d'espoir. Vive la République ! Le bruit court que les troupes françaises ont ordre de se retirer demain à Civita-Vecchia. Nous étions éreintés de toute part, si les français nous laissent libres, les napolitains la verront belle.

Garibaldi et Rosselli, en récompense des services rendus à la patrie, ont été élevés au grade de général de division.

L'Assemblée a déclaré traître à la patrie tout fonctionnaire qui, en face du péril, désertait son poste.

FLORENCE. — On lit dans le *Popolario* du 18. — Un frère ou un proche parent de M. Falloux, ministre français, est secrétaire du Pape depuis plusieurs années. C'est sur les indications de cet individu que l'on a soutenu à Paris que le Peuple Romain ne voulait pas de la République, et lui préférerait le régime de la prêtraille. Voilà une source diplomatique très désintéressée et surtout très sûre.

Des journaux de Paris accusent le gouvernement sarde d'avoir réuni des troupes piémontaises aux troupes autrichiennes, qui ont marché sur Livourne. Si ce fait est vrai, il ne serait plus permis d'avoir un doute sur le véritable sens des derniers événements militaires entre l'Autriche et la maison de Savoie; on ne se bat pas entre alliés.

TURIN. — La sentence prononcée contre le général Ramorino a été exécutée dans la journée du 22 à six heures du matin. Il est hors de doute que Ramorino est le bouc émissaire de la réaction, et qu'il a été choisi comme victime expiatoire des faits dont la responsabilité porte plus haut. On s'est bien gardé de pousser trop avant les recherches de l'instruction, de peur d'embarrasser dans cet recherche un trop grand nombre de complices.

Du reste, Ramorino est allé à la mort en soldat, il s'est réservé l'honneur de commander le feu.

Prise de Bologne.

Bologne a succombé. Les Autrichiens y ont arboré la bannière papale. Radetzki a envoyé à Gaète un courrier pour offrir au Pape les clés de la ville teinte du sang des Bolognais. Bologne, sans troupes régulières, dominée par des hauteurs d'où l'ennemi faisait pleuvoir les bombes sur elle, dépourvue presque complètement d'artillerie, abandonnée de son président, Bologne a cependant résisté huit jours. Pendant huit jours les boulets et les bombes ont plu sur l'héroïque résistance, et, soumise à toutes les sommations, elle a refusé de se rendre.

La ville était dévastée et les secours attendus de Rome, ne pouvant arriver, grâce à l'appui prêté à l'attaque autrichienne par l'armée aux ordres du général Oudinot; le bombardement, repris le 15 au matin, de toutes les hauteurs, durait déjà depuis plusieurs heures. Le gouvernement finit par arborer la bannière blanche et par envoyer une députation à Wimpfen afin de demander une armistice. Il était midi, Wimpfen répondait qu'il consentirait à suspendre le feu pour le reste de la journée, mais qu'il le recommencerait à cinq heures du matin si la ville ne s'était pas rendue. Quelques heures après une nouvelle députation arrivait, ayant à la tête, le cardinal Opizzoni qui avait publié un mandement pour conseiller la résistance et ordonner des prières pour le succès des troupes républicaines, et une capitulation fut conclue aux conditions suivantes:

La ville livrera ses postes aux troupes autrichiennes ainsi que son artillerie. Toutes les armes à feu qui se trouvent dans la ville seront déposées entre les mains d'une commission composée d'Autrichiens et de Bolognais. La ville reconnaîtra Pie IX et les troupes lui prêteront serment de fidélité.

Ces détails nous sont apportés par un article officiel de la *Gazette de Milan*; les renseignements directs nous manquent.

Allemagne.

GRAND DUCHÉ DE BADE. — Le grand-duc avec sa famille s'est réfugié en Alsace.

Une députation lui a été, dit-on, envoyée pour l'engager de revenir, à la condition toutefois qu'il accepterait le programme formulé à Offenbourg. On ignore encore la réponse qu'il aura faite.

Le détachement de troupes autrichiennes, cantonné à Rastadt, a prêté serment à la Constitution avec toute la garnison et le Peuple réuni. Il s'est formellement engagé même à défendre la forteresse contre toute attaque de soldats qui n'auraient pas prêté le même serment.

Le comité national vient encore de prendre plusieurs décisions importantes: 1° il dément le bruit malveillant d'une scission entre ses membres; 2° il décrète l'importation libre des armes introduites dans le but d'armer le Peuple; 3° il prononce la destitution des ministres en fuite; 4° il recommande aux citoyens de Carlsruhe la bonne réception des renforts et la confiance en eux; 5° il défend les voies de fait qu'exercent les ennemis de la liberté contre les israélites; 6° il invite toutes les communes à s'armer et les particuliers possesseurs d'armes à les mettre à leur disposition. Les citoyens et les communes sont responsables des armes; 7° il décrète la réorganisation de la garde nationale de Carlsruhe; 8° il ordonne que tous les soldats depuis le sergent-major recevront une augmentation de solde de 4 kreutzer (15 cent.) par jour.

Il a en outre décidé une nouvelle élection du comité national dans les dix jours; la dissolution des chambres et la convocation d'une assemblée constituante; chacun des 20 arrondissements électoraux nommera quatre délégués, tous les citoyens majeurs sont électeurs et éligibles. Les réfugiés politiques sont rappelés et Hecker est spécialement invité à faire partie du comité national. L'union militaire avec le Palatinat est décidée et en voie d'arrangement. (Rhin.)

HONGRIE. — On estime les troupes régulières des Magyars à 200,000 hommes. Les Polonais et les Slaves du sud n'en font pas la plus petite partie. Bern se trouve à Temeswar avec plus de 50,000 hommes, Perczel à Peterwardein, avec 15 à 20,000 hommes, et de là il domine la Syrmie et les endroits de Chaik. Sous les ordres de Vetter, Dembinsky, Gorey et Klappa, se trouvent plus de 120,000 hommes, le long de la rive gauche du Danube, depuis Comorn, en descendant jusqu'à Stuhlweissenbourg, au-dessous du Pesth. La surprise de Waitzen, la délivrance de Comorn, la prise de Pesth et Gran, ont porté la confiance des insurgés au plus haut degré. Le fanatisme des soldats a aussi gagné les populations: des personnes dignes de foi nous assurent que dans tous les comitats il n'y a qu'un cri: — Vaincre ou mourir!

On nous écrit de Lahr, que la nouvelle de la présence de 90,000 Autrichiens aux portes de Vienne, est arrivée dans cette ville et y trouve créance.

Les nouvelles d'aujourd'hui nous annoncent que près Jablunka, les Russes ont été complètement battus par les Magyars.

(Gazette de Cologne.)

PRUSSE-RHÉNANE. — Les vallées de la Wupper et de la Ruhr s'unissent dans la lutte contre la contre-révolution, Elberfeld, Hagen, Serlohn, toute la population est en insurrection ouverte; on peut considérer ces deux endroits comme le centre du mouvement. Villes et villages sont barricadés; les passages des montagnes sont garnis de tirailleurs, grands et petits courent aux armes et tous sont déterminés à ne les déposer que quand la réaction aura courbé son front audacieux devant la volonté inébranlable du Peuple. L'ennemi concentre ses trou-

pes autour de Munster et Dusseldorf et commencera probablement sous peu ses opérations contre le Peuple.

PRUSSE. — Des troubles très sérieux viennent, dit-on, d'éclater sur divers points de la Westphalie, entre autres à Warendorf et à Borken. A Hagen, le 17^{me} d'infanterie a déclaré qu'il refuserait de tirer sur le Peuple. A Paderborn les militaires ont fait la même réponse.

Le gouvernement a rappelé les députés prussiens de l'assemblée de Francfort.

PALATINAT. — L'organisation militaire continue sur tous les points. Plus de 2,000 jeunes gens de Mayence sont arrivés s'offrir au gouvernement révolutionnaire. Mayence a été mis en état de siège. A Landau, le commandant de la garnison a dû déclarer tout soldat libre de quitter la forteresse pourvu qu'il n'emportât pas ses armes.

CRACOVIE, 8 mai. — On raconte que les Madgyares ont déjà pénétré par Viala dans le cercle de Wadowitz, et hier soir on a vu transporter 20 Russes blessés à Podgorze. Ainsi, nous verrons bientôt une bataille considérable dans les environs de Cracovie. D'autres racontent même que les insurgés sont entrés dans le cercle d'Isia.

ROENIGSBURG. — Il règne ici une grande anxiété, car on annonce comme imminent le soulèvement de la Pologne entière.

FAITS DIVERS.

— On lit dans le *Patriote de Saône-et-Loire*: « Encore un magistrat de notre ressort dont la conscience s'est justement révoltée en présence des infamies du pouvoir. Le citoyen Malo vient d'adresser à M. le procureur de la République la lettre suivante:

« La lutte impie engagée entre les soldats de notre brave armée républicaine et nos frères les républicains de l'Italie, en froissant douloureusement le sentiment le plus intime de la nation française, me démontre une fois de plus que le Peuple, sous le gouvernement actuel, a perdu sa souveraineté, et je crois mentir à ma conscience, en continuant de rendre la justice en son nom. En conséquence, je donne ma démission.

« Agréer, etc.

« Le juge de paix du canton de Saint-Martin en Bresse.

« MALO. »

— Nous apprenons que Boichot a marqué sa place et celle de son camarade Rattier à la cime de la Montagne.

— Déjà trois membres de la nouvelle Assemblée législative viennent de mourir: les cit. Lacave Laplagne, élu dans le Gers; le cit. Loiset, élu dans le Nord, et le cit. Roger (du Loiret).

— On lit dans plusieurs journaux réactionnaires.

« Plusieurs journaux socialistes ayant publié des articles calomnieux sur l'administration de la police en cherchant à persuader à leurs lecteurs que des barricades devaient être élevées par des hommes déguisés et couverts de blouses, qui, placés derrière, tiraient sur les troupes de ligne pour engager une collision, M. le procureur de la République a reçu une plainte et poursuivra les auteurs de ces lâches diffamations. »

Communiqué.

Nous défions le parquet de pouvoir incriminer les notes que nous avons publiées sur les intrigues et menées de la police, pour venger la vertu immaculée des agents-Carlier.

— Le 20^e léger, cantonné à Alleverd, est passé à Grenoble se rendant à Vinay et Saint-Marcellin.

— Un événement a eu lieu à la porte de France.

Au moment où le 22^e quittait la ville, le cheval d'un chef de bataillon, effrayé par l'arrivée de la diligence de Lyon, s'est violemment jeté de côté et a renversé son cavalier qui a été tué sur le coup.

(Courrier de l'Isère.)

— On signe en ce moment une pétition qui a pour but de demander à la nouvelle Assemblée nationale la mise en liberté des détenus politiques.

— On a remarqué que le fauteuil de la présidence de l'Assemblée nationale avait été funeste à tous ceux qui l'ont occupé.

En effet, le citoyen Audry-Pyrraveau, président d'âge, et les citoyens Buchez, Sénard, Marie et Armand Marrast, qui ont présidé successivement, ont succombé dans la lutte électorale: aucun d'eux n'a été renommé.

— Voici des renseignements dont nous garantissons l'exactitude et qui prouvent que l'évation du président était organisée sur de larges proportions.

Tous les agents de la police étaient partis pour la revue avec le mot d'ordre: « A tout vivat poussé dans la foule, vous répondrez avec énergie par le cri de: Vive Napoléon! vive le président! — ni plus, ni moins. »

Quant au cri de: vive la République! qui pouvait certainement figurer dans les prévisions, il n'a pas trouvé place sur le programme officiel de la rue de Jérusalem.

— Le cit. Girardin vient, dit-on, d'intenter une action à la réunion de la rue de Poitiers, pour obtenir le remboursement de la somme de 1,000 fr., qu'il avait versée entre les mains du caissier. Le rédacteur de la *Presse* considérerait comme un abus de confiance, l'emploi qui a été fait des deniers destinés à la propagande monarchique. (Le Peuple.)

— Tandis qu'à Moulins les assassins dirigent leurs poignards sur les représentants du Peuple, à Bouvignes, canton de Marchiennes, on s'en prend aux instituteurs. L'instituteur de Bouvignes, le cit. Hottin, a été tellement abîmé par les honnêtes et modérés, dimanche dernier, jour des élections, qu'on a dû l'administrer le même soir. On désespère de le sauver. Coups de bâton, de canne, rien n'a été épargné pour lui. Voilà comment les honnêtes entendant la modération. Ils assassinent les représentants du Peuple et les instituteurs. Qui sait, plus tard, s'ils ne feront pas une Saint-Barthélemy contre les démocrates. (Messager du Nord.)

VARIÉTÉS.

Vive l'empereur!

Eh bon jour! mon vieux. — Tiens, te voilà! gros! — Eh oui! c'est moi. — En voilà de la chance! dire qu'il y a si longtemps que je ne t'avions vu, un ami de vingt ans. — Eh oui! de vingt ans; mais le choléra? Comment te portes-tu? — Ma foi! il ne veut pas de moi, le choléra, comme tu vois? — Et toi? — Moi? — Du choléra; ah ben, oui,

qu'il vienne, il s'agit ben de ça! — Quoi que tu fais donc maintenant, toi? — Moi? — Oui, toi? — Moi, je gagnions ma vie comme nous pouvions; j'ai une petite place; je travaille beaucoup pour ma vieille et pour moi et je donnons du pain à nos enfants. Et toi, qu'est-ce que tu fais? — Moi, je suis devenu millionnaire. — Comment ça? — Tu ne sais donc pas de quoi qu'il retourne? — Moi! non, quoi? — Tu ne t'occupes donc pas des affaires de la politique? — Non pas beaucoup. — Il n'est pas étonnant que tu sois gueux, alors. — Comment! — Comment? mon ami; ah ça! voyons t'es mon ami. — Eh bien! ami. — Eh ben! le coup est manqué. — Comment manqué? — Oui, manqué pour aujourd'hui; mais si je t'avions rencontré de ce matin, t'aurais ta part du gâteau. — Tiens, tiens, tiens, il y avait un gâteau! — Chut! silence! approche ici, il n'y a personne là, au moins? — Non, personne. — Eh bien, mon cher, que je t'apprenne qu'aujourd'hui même nous l'y mettons. — Qui? — Eh ben! le petit. — Où? — Eh ben! sur le trône de l'autre, bête! — Ah ça, mais vous voulez donc le dégrader? — Comment, comment le dégrader? — Eh ben! oui, le dégrader; est-ce qu'un président de République nommé par tout le monde n'est pas plus qu'un roi que personne ne nomme? — Ah! que t'es bête! que t'es bête, mon ami. je te parlons argent à gagner et tu me parles dégradation! Eh ben, donc, puisque t'es si bête, je m'en vas te dire la chose: Apprends donc que pas plus loin que ce matin, nous avons l'été enrôlé au nombre de je ne sais combien pour aller, à la revue du Champ-de-Mars, crier: *Vive l'empereur! vive l'empereur!* Mais tout le monde n'ayant pas fait son devoir, le coup a manqué. Mais c'est égal, ce sont de braves gens tout de même; ils nous ont bien payés, ah ça bien payés, et régales donc, en vertu, en voilà! — Tiens, tiens, tiens! qu'est-ce que tu me dis là! — Oui, mon ami, c'est comme je te le dis, et à cette heure, il serait aux Tuileries, si un tas de lâches, après avoir reçu l'argent, ne nous avaient pas fait faux bon. Mais nous y reviendrons, et si alors tu veux être des nôtres; comme nous t'auras ta part au gâteau.

Nous garantissons l'exactitude de ce dialogue, nous le garantissons même dans les expressions employées. Nous sommes d'autant mieux fondés à le garantir, que l'un des deux interlocuteurs, et l'on devine lequel, est venu nous en rendre compte, après avoir promis d'aller voir l'embaucheur et de s'enrôler sous la prochaine bannière des claqueurs soldés de M. Louis Bonaparte.

Il n'en fera rien; mais quoiqu'il fort naïf, il est bien aise de remonter à la tête de ce nouveau 18 brumaire.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette nouvelle farce impériale.

AVIS. — La loi du 21 avril 1849, sur les crieurs publics, l'affichage, la vente et la distribution d'imprimés étant expirée depuis le 14 de ce mois; la population est prévenue que les lois et règlements concernant les mêmes matières seront scrupuleusement exécutés; en conséquence, il n'est plus permis de vendre, crier, distribuer ou colporter aucun journal ou imprimé de quelque nature que ce soit, ni aucune gravure, lithographie etc. Sans l'autorisation spéciale du maire, il n'est plus permis non plus d'afficher sans préalablement avoir soumis à ce même magistrat les placards à afficher.

Les sociétés ou réunions électorales qui existaient en vertu de l'art. 19 du décret du 28 juillet 1848, ne peuvent plus continuer leurs séances, elles auront donc en conformité de ce décret à donner avis aux autorités de leurs intentions comme le veut l'art. 2 dudit décret.

(Communiqué.)

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 3.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'Imprimés.

Prix courant:

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.
Billets d'invitation et Cartes d'adresse. 1 50
Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. 75
Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix.
Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau.
La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 9, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BONToux jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

Pharmacie Bayon,

Rue Neuve, 7.

GUÉRISON prompte et sûre des Maladies anciennes et nouvelles, par l'Essence de Subseparille. (Extrait alcoolique de sal-separille du codex medicamentarius, publié par ordre exprès du gouvernement et approuvé par l'Académie de médecine.)

PRIX du 1/2 litre: 5 fr.

Nous prévenons le public que depuis sept ans nous nous occupons de la fabrication de ce produit que nous livrons dans son plus grand état de pureté.

On trouve aussi dans notre pharmacie l'injection TANNIN, souveraine pour guérir les écoulements les plus opiniâtres. (Affranchir.)